



Plan epargne logement beneficiaire(s) au seind'un couple

Par **au chene**, le **16/02/2008** à **08:43**

nous avons mon épouse et moi actuellement un PELogement alimenté par des fonds personnels acquis avant à notre mariage - sans contrat de mariage -

ce PEL est au nom seul de mon épouse avec procuration à mon nom et il n'est pas possible nous dit-on de le transformer au nom de monsieur ou même de monsieur ou madame

quel type d'acte pouvons nous signé en commun et le passage devant notaire est-il obligatoire pour (sans perdre la date 'échéance de ce plan logement)

certifié que bien que le PEL soit au nom seul de mon épouse ,les ressources sont des fonds propres et non des fonds acquis en commun .

merci de votre aide